

# **DES AVANTAGES**

#### I. INTRODUCTION: CONTEXTE ET RISQUES PARTICULIERS

La présente politique d'approbation des avantages est adoptée en complément des chartes et du code de conduite en vigueur. Elle vise à réguler les émissions et réceptions de cadeaux ou autres faveurs par les salariés et représentants d'AlgoSecure.

# **II. DÉFINITIONS**

Cadeau : objet matériel offert par une personne à une autre.

Invitation: déplacement, repas, billet ou entrée pour un événement offert par une personne à une autre.

**Avantage :** toute action fournie par une personne et qui bénéficie à une autre.

Corruption (d'après l'article 445-1 du Code Pénal) : « Est puni de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 500 000 €, dont le montant peut être porté au double du produit tiré de l'infraction, le fait, par quiconque, de proposer, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, à une personne qui, sans être dépositaire de l'autorité publique, ni chargée d'une mission de service public, ni investie d'un mandat électif public exerce, dans le cadre d'une activité professionnelle ou sociale, une fonction de direction ou un travail pour une personne physique ou morale ou pour un organisme quelconque, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour elle-même ou pour autrui, pour qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir, ou parce qu'elle a accompli ou s'est abstenue d'accomplir un acte de son activité ou de sa fonction ou facilité par son activité ou sa fonction, en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

Est puni des mêmes peines le fait, par quiconque, de céder à une personne visée au premier alinéa qui sollicite, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour ellemême ou pour autrui, pour accomplir ou avoir accompli, pour s'abstenir ou s'être abstenue d'accomplir un acte visé audit alinéa, en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles. »

Conflit d'intérêt (inspiré de la loi du 11 octobre 2013) : situation d'interférence entre un intérêt personnel et l'intérêt d'une autre personne ou entité, dans une opération dont on a la charge de mener à bien ou de superviser au nom ou pour le compte de cette autre personne ou entité.

### III. ÉCHELLE D'APPROBATION, INTERDICTIONS ET EXEMPLES

Trois niveaux d'approbation sont créés pour aider les salariés et représentants d'AlgoSecure à adopter un comportement juste par rapport aux cadeaux et avantages.

| L'avantage est d'une valeur comprise entre<br>50€ et 150€ ET ne se produit pas plus<br>d'une fois par an ET correspond à une | L'avantage dépasse les montants fixés par<br>la présente politique ou est récurrent.   |
|--|--|
| pratique répandue dans le milieu d'affaires<br>concerné.   | L'avantage est liquide ou facilement rendu liquide (espèces, numéraire,  |
| L'avantage est un article promotionnel   | cryptomonnaies, titres restaurant ou autre avantage facilement liquide).   |
| d'une valeur comprise entre 15€ et 30€.  | avantage rachement liquide).   |
| L'avantage est une invitation à un repas ou<br>un autre événement occasionnel dont la  | L'avantage porte sur un bien ou un service<br>illicite ou illégal.   |
| valeur par tête est comprise entre 30€ et<br>150€.   | L'avantage crée pour l'une des parties au<br>moins un conflit d'intérêt ou une situation<br>propice à la suspicion de corruption.  |
| )<br>د'د<br>لا   | 50€ et 150€ ET ne se produit pas plus<br>d'une fois par an ET correspond à une<br>ratique répandue dans le milieu d'affaires<br>concerné.<br>L'avantage est un article promotionnel<br>d'une valeur comprise entre 15€ et 30€.<br>avantage est une invitation à un repas ou<br>un autre événement occasionnel dont la<br>valeur par tête est comprise entre 30€ et |

Page n°1/2 Paraphe:

|                             | L'avantage est consenti à la condition de<br>ne pas le déclarer.               |
|-----------------------------|--|
|                             | L'avantage, s'il devenait public, pourrait nuire à la réputation d'AlgoSecure. |
| IV. PROCESSUS D'APPROBATION | ,  |

Dans le cadre de la politique de management partagé d'AlgoSecure, les collaborateurs sont incités à faire preuve de responsabilisation collective et à ne pas s'en remettre systématiquement à une seule figure d'autorité. Ainsi, le processus d'approbation, bien qu'il doive suivre les règles édictées par la présente politique de cadeaux, est appliqué de façon collective par les collaborateurs de même niveau hiérarchique.

Dès lors qu'un salarié ou représentant d'AlgoSecure se voit proposer ou souhaite proposer un cadeau ou un avantage d'une valeur supérieure à 50€, il doit appliquer le processus d'approbation suivant.

- **a. Sollicitation d'avis.** Le salarié ou représentant concerné doit solliciter l'avis de trois autres salariés ou représentants d'AlgoSecure sur la transaction en question, par email, en adressant une copie à la direction du service juridique.
- b. Avis motivé. Les trois personnes sollicitées rendent par email un avis motivé sur la transaction, en appliquant la présente politique, leur bon sens et leurs formations sur l'éthique des affaires. Ils adressent une copie de leurs échanges à la direction du service juridique.
- **c. Remplacement.** En cas de non-réponse sous 24h, il est possible de solliciter d'autres personnes, afin de ne pas bloquer la situation.
- **d. Décision.** L'approbation ou le refus du cadeau ou de l'avantage est décidé à la majorité des avis motivés rendus. Si les avis sont majoritairement négatifs, la transaction ne peut avoir lieu. Si les avis sont majoritairement positifs, la transaction peut avoir lieu.
- e. Appel de la décision. Dans le cas où l'avantage en question est d'une valeur supérieure à 100€ et la personne ayant sollicité les avis <u>ou</u> la direction du service juridique <u>ou</u> la direction d'AlgoSecure souhaite remettre en question la décision prise, la direction d'AlgoSecure tranche le litige.

## V. QUESTIONS ET PROCÉDURE D'ALERTE

En cas de questions par rapport à cette politique de cadeaux, merci de contacter la direction du service juridique d'AlgoSecure.

Si vous êtes t**émoins d'actes** qui vous semblent entrer en violation avec la présente politique, la procédure d'alerte est à votre disposition afin de pouvoir les dénoncer sans craindre pour votre situation personnelle ou professionnelle.

| Merci de recopier la mention suivante avant de signer le document :<br>« Je reconnais avoir lu l'intégralité de la présente politique relative aux avantages et m'engage à la respecter. » |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
| D' LNOW  |

<u>Prénom et NOM :</u>

LIEU:

DATE :

Page n°2/2 Paraphe: